

Nom :

Prénom :

École d'origine :

.....

DOSSIER D'INSCRIPTION

☐ Entrée en 6^{ème}

Ce dossier est à rendre dans son intégralité, pochette et ensemble des documents. Tout dossier incomplet sera refusé.

Aucune photocopie ne pourra être faite au collège.

Madame, Monsieur,

Nous sommes ravis d'accueillir votre enfant au collège de Boigne l'année prochaine.

Son inscription se déroulera en deux parties.

La première a lieu en ligne à partir du **mardi 9 juin**, sur le portail *Scolarité Services* de votre compte *Educonnect* via le lien suivant : **teleservices.education.gouv.fr** (il est nécessaire de créer un compte *Educonnect* si vous n'en avez pas encore).

Vous pourrez :

- mettre à jour vos informations administratives et celles de votre enfant ainsi que sa photo d'identité
- accepter ou non l'étude automatique de votre droit à bourse
- valider l'inscription et obtenir un récapitulatif
- télécharger si besoin les documents à retourner au collège

La deuxième partie consiste à retourner les documents listés sur la page suivante.

Merci d'utiliser uniquement cette pochette pour le retour, en complétant bien la page de garde (nom, prénom, école d'origine).

Le dossier est à retourner au collège à l'occasion de notre journée *Portes ouvertes*, qui se déroulera le **vendredi 19 juin de 15h à 19h.**

À noter que tout dossier incomplet ne sera pas accepté et que le règlement pour l'adhésion au FSE se fait par **uniquement par chèque.**

Nous vous remercions de votre collaboration pour le bon déroulement de cette campagne d'inscription.

**DOCUMENTS À RETOURNER
AU COLLEGE DANS CETTE MÊME POCHETTE POUR LE
VENDREDI 19 JUIN 2026 À L'OCCASION DE
LA JOURNEE PORTES OUVERTES DE 15H À 19H**

- ☐ Photocopie de toutes les pages du livret de famille
- ☐ Photocopie recto-verso de la pièce d'identité de l'élève *
- ☐ Pièces justificatives éventuelles pour changements de situations particulières (notamment jugement de divorce, de garde alternée, etc...)
- ☐ Attestation d'assurance scolaire (si pas encore en votre possession, remise à la rentrée)
- ☐ Fiche provisoire d'inscription au restaurant scolaire + RIB du responsable financier (compte commun accepté si l'un des deux est désigné responsable financier)
- ☐ Fiche urgence infirmerie (si informations confidentielles : PAP/PAI/PPS, remise uniquement sous pli cacheté)
- ☐ Autorisation de participation *Plan montagne*
- ☐ Bulletin d'adhésion au FSE et chèque de règlement (facultatif)

*** Obligatoire pour le Diplôme National du Brevet et d'éventuels voyages scolaires. Les délais pour obtenir un passeport ou une carte d'identité étant très longs, il est indispensable d'entamer les démarches dès maintenant (fournir la photocopie au secrétariat dès réception).**

FICHE D'URGENCE A L'INTENTION DES PARENTS
Année Scolaire 2026-2027

NOM : Prénom :

Classe : Date de naissance :

Coordonnées du (ou des) représentant (s) légal (aux) : nom, prénom, adresse, téléphone

Responsable légal 1 :

☎ Personnel : ☎ Professionnel :

Responsable légal 2 :

☎ Personnel : ☎ Professionnel :

Autre Personne à prévenir en cas d'indisponibilité des responsables 1 et 2 :

Nom et lien avec l'enfant :

☎ Personnel : ☎ Professionnel :

N° et adresse du centre de sécurité sociale :

N° et adresse de l'assurance scolaire :

Merci de nous préciser les éléments suivants :

⇒ **Date du dernier vaccin antitétanique :**

⇒ **Observations particulières** que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement :

☐ Allergies, maladies chroniques, traitements en cours, précautions particulières à prendre :

☐ Prises en charge spécifique (orthophonie, ergothérapeute, CMP...) :

☐ Troubles des apprentissages avec aménagements scolaires (merci de fournir le dernier bilan

orthophonique pour les nouveaux élèves) :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

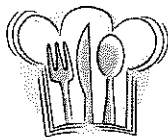
Vu et pris connaissance

Date

Signature

Document non confidentiel à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe cachetée à l'attention de l'infirmière de l'établissement ou du médecin scolaire.



LA DEMI-PENSION



INSCRIPTION PROVISOIRE
VALABLE DU 1^{ER} AU 21 SEPTEMBRE 2026

1 – LES MODALITÉS PRATIQUES

- Inscrivez votre enfant dans un seul des choix proposés sur la fiche
- Un badge personnel et nominatif est remis aux nouveaux élèves
- Ce Badge doit être conservé de la 6^{ème} à la 3^{ème}.
- En cas de perte ou de détérioration, la carte est facturée selon le tarif en vigueur

2 – FACTURATION DES REPAS

Les tarifs et les remises d'ordre sont déterminés par le règlement intérieur de l'Etablissement et par le règlement financier du Conseil Départemental de Savoie puis votés en Conseil d'Administration par le Collège. La facturation est réalisée en fonction du régime de Demi-pension choisi pour le trimestre, soit 3 factures (T1/T2/T3) pour l'année 2026-2027. Rappel des tarifs fixés par le Département pour 2025 et en vigueur pour 2026 dans l'attente d'un nouvel arrêté du Conseil départemental de la Savoie: Extrait ci-après :

ARTICLE 1 :

Pour l'année 2025, les tarifs d'hébergement et de restauration du collège de Boigne sont fixés de la façon suivante :

Pour la demi-pension :

Forfait élève demi-pensionnaire 5 jours sur la base d'un montant journalier de : 3.20 € / repas
Forfait élève demi-pensionnaire 4 jours sur la base d'un montant journalier de : 3.20 € / repas
Forfait élève demi-pensionnaire 3 jours sur la base d'un montant journalier de : 3.50 € / repas
Forfait élève demi-pensionnaire 2 jours sur la base d'un montant journalier de : 4.20 € / repas
Forfait élève demi-pensionnaire 1 jour sur la base d'un montant journalier de : 4.20 € / repas
Ticket élève occasionnel : 4.20 € / repas
Écolier (lors de la journée de découverte du collège) : 4.20 € / repas

- Pour la rentrée scolaire 2026-2027, durant les 3 premières semaines soit du 01/09/2025 au 18/09/2025 inclus.
2 possibilités : (Demi-pensionnaire 4 jours ou Externe)
- A partir du 21 septembre 2026, chaque famille effectue un choix définitif de régime.
- Merci de nous retourner le formulaire d'inscription provisoire complété

3- LE REGLEMENT DE LA DEMI-PENSION

- Soit par **télépaiement sur Educonnect** – Rubrique « Mes services »
- Soit en espèces au service de gestion contre remise d'un reçu
- Par **virement bancaire** (RIB du collège en annexe)
- / ! \ A partir du 1^{er} janvier 2027 les paiements par chèques ne seront plus autorisés

FORFAIT DEMI- PENSION	1 ^{er} trimestre 1 ^{er} septembre 2026 au 18 décembre 2026	2 ^{ème} trimestre 4 janvier 2027 au 2 avril 2027	3 ^{ème} trimestre 5 avril 2027 au 2 juillet 2027
4 j / semaine	179.20 € (soit 56 jours à 3.20 €)	140.80 € (soit 44 jours à 3.20 €)	140.80 € (soit 44 jours à 3.20 €)
3 j / semaine	168 € (soit 48 jours à 3.50 €)	126 € (soit 36 jours à 3.50 €)	126 € (soit 36 jours à 3.50 €)
2 j / semaine	168 € (soit 40 jours à 4.20 €)	117.60 € (soit 28 jours à 4.20€)	117.60 € (soit 28 jours à 4.20€)
1 j / semaine	134.40 € (soit 32 jours à 4.20 €)	84 € (soit 20 jours à 4.20 €)	84 € (soit 20 jours à 4.20 €)

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB					Domiciliation
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB		
10071	73000	00001000521	96		TPCHAMBERY
Identifiant international de compte bancaire - IBAN					
IBAN (International Bank Account Number)					
FR76	1007	1730	0000	0010	0052 196
					BIC (Bank Identifier Code)
					TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

COLLEGE DE BOIGNE

LA MOTTE SERVOLEX

4 - LES AIDES

LES BOURSES DE COLLEGE :

La procédure de bourse des Collèges (saisie de la demande, délais et barèmes) est fixée par le Ministère de l'Education Nationale. Vous pouvez demander l'étude automatique de votre droit à bourse lors de votre inscription/réinscription en ligne.

Page dédiée à la bourse : <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

Comment bénéficier de l'étude automatique du droit à bourse (Vidéo tutoriel ci-après) :
<https://youtu.be/cEH2X1IFx58>

En cas d'obtention de la bourse, elle sera directement déduite de la facture de cantine.

LE FONDS SOCIAL :

Toute famille peut effectuer à chaque trimestre une demande de fonds social auprès du Collège, en s'adressant directement au service de gestion (intendance.0730028j@ac-grenoble.fr ou au 04.85.96.15.45). Un formulaire à compléter sera remis à la famille avec un certain nombre de pièces à fournir. Après étude du dossier de la famille en fonction du quotient familial ou en raison de situation d'urgence exceptionnelle, une aide financière pourra être attribuée à la famille. Le fonds social est destiné à aider les familles pour : la cantine, les voyages scolaires, les sorties scolaires facultatives, un besoin matériel lié à la scolarité de l'élève. Il est couvert par l'anonymat et le secret professionnel.

Année scolaire 2026-2027

INSCRIPTION PROVISOIRE ½ PENSION

NOM Prénom **de l'élève** : _____

Classe : ☐ 6^{ème} ☐ 5^{ème} ☐ 4^{ème} ☐ 3^{ème}

RESPONSABLE FINANCIER QUI PAIE LES FRAIS SCOLAIRES

NOM Prénom : _____

Email : _____

RIB A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

(Uniquement pour les remboursements, aucun prélèvement ne sera fait)

☐ Externe du 1^{er} au 18 septembre 2026

OU

☐ DP 4 Jours du 1^{er} au 18 septembre 2026

Fait à : _____ le _____

Signature du/des responsables légaux

ATTENTION :

Tout dossier incomplet ne pourra être traité

Foyer Socio-Educatif du Collège de Boigne

Le Foyer Socio-Educatif (FSE), est une association à but non lucratif qui a pour objectif de favoriser la réalisation d'activités pédagogiques dans les domaines culturels, sportifs, artistiques et sociaux. Le FSE soutient financièrement et logistiquement des actions proposées par les enseignants, la vie scolaire, les enfants et le SICAMS.

Exemples d'actions menées par le Foyer :

- ✚ Soutien des activités du foyer des élèves entre midi et deux.
- ✚ Participation financière à des sorties organisées par les enseignants : séances de cinéma, spectacles, visites de musée, voyages linguistiques.
- ✚ Participation financière à des projets initiés par les élèves dans le cadre des éco-citoyens et du conseil de vie collégienne.
- ✚ Achat et renouvellement d'ouvrages, abonnements à des revues mises à disposition au CDI.
- ✚ Inscriptions à des concours et récompenses pour les lauréats.
- ✚ Organisation d'un Marché de Noël du Collège.
- ✚ Vente de chocolats de Noël et des photos de classe.
- ✚ Organisation d'une buvette lors de la soirée porte-ouverte du Collège.

Les ressources financières du FSE proviennent pour 25 % de la cotisation de ses adhérents. 25 % supplémentaires viennent d'une subvention allouée par la Mairie qui est fixée en fonction du nombre d'adhérents motterains. Le reste vient de la vente d'objets ou de nourriture.

L'adhésion est volontaire. Pour que ce foyer soit un vivier de projets, l'engagement de chacun est essentiel.

Grégory Le Gourrierec
Président

Christophe Chauvancy
Trésorier

Sabine ROUSSEAU
Secrétaire

Un bulletin d'adhésion et un règlement par famille.

Je soussigné(e)

responsable de (Nom, Prénom, classe de l'année à venir de chaque enfant) :

.....
.....
.....
.....

souhaite adhérer au Foyer Socio-Educatif du Collège de Boigne pour l'année scolaire 2026/2027.

L'enfant réside-t-il au moins une partie de l'année dans la commune de La Motte-Servolet ?
oui / non

Je joins un chèque à l'ordre du FSE du Collège de Boigne d'un montant de :

- 9 € pour un enfant ;
- 12 € pour deux enfants ou plus ;
- €. Vous êtes libre de participer davantage si vous le souhaitez.

Date et signature



**SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ DEMANDER
L'ÉTUDE AUTOMATIQUE DE VOTRE DROIT À BOURSE
DÈS L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT ?**

JE PEUX FAIRE CETTE DEMANDE SI...

J'ai la charge effective et permanente de l'enfant que j'inscris (nourriture, logement, habillement) et je déclare cet enfant à charge fiscale.

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

- ✓ Je n'aurai pas besoin de déposer une demande de bourse à la rentrée scolaire.
- ✓ Mon droit à bourse sera étudié automatiquement à chaque rentrée scolaire, sans avoir de démarche à réaliser.
- ✓ Je pourrai retirer mon consentement à tout moment si je le souhaite.

Dans ce cas, je devrai déposer une demande de bourse à chaque rentrée scolaire, par le service en ligne Bourses ou par le formulaire papier.

COMMENT FAIRE CETTE DEMANDE ?

Je peux demander l'étude automatique de mon droit à bourse quand j'inscris ou réinscris mon enfant dans un collège ou un lycée public en ligne sur teleservices.education.gouv.fr ou par la fiche de renseignements papier fournie par l'établissement.

QUELLES INFORMATIONS SONT NÉCESSAIRES ?

- ✓ Je donne mon consentement à l'étude automatique du droit à bourse.
- ✓ Je renseigne les données d'état civil nécessaires (nom, prénoms, date et lieu de naissance).

Il est important de renseigner attentivement toutes les données d'état civil : les nom et prénoms doivent correspondre à ceux figurant sur l'avis d'imposition pour permettre la récupération des données fiscales.

- ✓ Si je suis en concubinage, je renseigne les données d'état civil de mon concubin ou ma concubine (nom, prénoms, date et lieu de naissance).

Pour plus d'informations : <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>



Cotisations aux Pupilles de l'enseignement public



*Possibilité de cotiser par chèque ou virement bancaire en vous rapprochant de notre service solidarité.

Pourquoi ?

Bourse à la restauration scolaire, les classes de découverte, et aides exceptionnelles.

Merci de votre solidarité !

Pour plus d'informations, contactez-nous au 04.79.62.13.55
ou par mail à solidarite@pepsmb.fr

PLAN MONTAGNE

Note d'information aux parents d'élèves de 6ème du collège de Boigne

Les objectifs du plan montagne sont :

- faciliter l'intégration des élèves au collège,
- faire connaissance
- partager des moments forts de découvertes et d'effort
- découvrir un environnement proche : la montagne

Chaque classe sera encadrée par une équipe de trois professeurs et un accompagnateur en moyenne montagne.

1- Informations relatives à l'organisation

-Chaque classe partira 2 jours en montagne dans le massif de la Vanoise pour passer une nuit au **refuge du Fond d'Aussois, dans la 3ème semaine de septembre**. Les dates et horaires pour chacune des classes vous seront précisés à la rentrée.

Les élèves doivent avoir UN seul sac à dos de type randonnée avec une ceinture pour soulager le portage contenant TOUTES leurs affaires.

- Le premier repas du midi sera un pique-nique sorti du sac.
- Le dîner et le petit-déjeuner seront pris au refuge.
- Enfin, le pique-nique du 2ème jour sera fourni par le refuge.

2- Quelques recommandations

- Ne pas apporter d'objet de valeur, de console de jeu, **ni de téléphone portable**
- l'argent de poche n'est pas utile
- les élèves qui suivent un traitement doivent le signaler avant le départ, puis apporter leurs médicaments ainsi qu'une **copie de l'ordonnance** le jour du départ et les remettre au professeur responsable du groupe, le tout doit être nominatif.
- Si votre enfant est habituellement malade dans le bus, il existe des traitements. Merci de le lui faire prendre et de demander à votre enfant de nous informer afin qu'il soit placé à l'avant du car (et prévoir sac poubelle).
- remplir le sac à dos en tenant compte des conseils ci-contre en gardant à portée de main ce qui est précisé dans le trousseau ainsi que le pique-nique et l'eau.



3- Informations relatives à l'alimentation

L'altitude et l'effort physique augmentent les besoins énergétiques. Il est donc prudent de prendre un petit déjeuner le matin du départ (surtout si votre enfant a le mal des transports).

Pensez également à glisser des en-cas type barres de céréales, fruits secs dans le sac.

Une collation sera prise avant de débiter les randonnées le premier jour.

4- Informations relatives au comportement

Le règlement intérieur du collège s'applique également dans le car et tout au long du séjour.

Les sanctions seront aggravées en cas de manquement aux règles de sécurité qu'il est impératif de respecter.

Chaque élève aura le devoir de respecter l'accompagnateur en moyenne montagne et le personnel du refuge de la même manière qu'il respectera son professeur et ses camarades.

Les professeurs

La principale

PLAN MONTAGNE : Séjour d'intégration 6ème

LISTE DE MATÉRIEL : cocher au fur et à mesure de la préparation

TENUE DE DÉPART	
☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	- Chaussures de randonnée ou baskets à semelles crantées (avec lesquelles votre enfant aura déjà marché) - Selon météo : 1 short sur soi et 1 pantalon dans le sac ou 1 pantalon sur soi et 1 short dans le sac - 1 T-shirt à manches courtes - chaussettes de randonnée (un peu montantes) - 1 polaire / pull chaud - un sac plastique si malade en bus
POUR LA RANDONNÉE	
☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	- Sac à dos* confortable d'environ 25/30 l avec ceinture si possible (tout doit pouvoir rentrer dedans, pique-nique et gourde compris) <u>- A glisser dans le sac à portée de main :</u> - chapeau ou casquette - lunettes de soleil obligatoires - crème solaire - 1 bonnet, tour de cou et des gants (Si, si!) - 1 veste imperméable coupe-vent - 1 T-shirt manches longues chaud - un petit sac plastique
Repas	
☐ ☐ ☐	- 1 pique-nique pour le premier midi : équilibré et zéro déchet - 1 en-cas pour le matin et 1 en-cas pour l'après-midi (barres de céréales, fruits secs, fruits ...) pour chacune des deux journées. - EAU (prévoir 1,5l si possible dans 2 gourdes/bouteilles) , PAS DE BOISSON SUCRÉE
Couchage	
☐ ☐	- drap de sac ou housse de couette 1 personne - tenue de nuit
Hygiène (seulement toilette au lavabo possible : pas de douche)	
☐ ☐ ☐ ☐	- petite serviette de toilette + gant - petit savon - brosse à dents et dentifrice - pansements ampoules
Tenue du lendemain	
☐ ☐ ☐	- 1 T-shirt de rechange - 1 sous-vêtement - 1 paire de chaussette de rechange
Matériel scolaire	
☐	crayon papier, gomme, stylo (pas de trousse complète !)
Facultatif (mais utile!)	
☐ ☐ ☐	- Pour mieux dormir : bouchons d'oreilles et masque de nuit - Appareil photo - lampe frontale ou lampe de poche

Merci de veiller à ce que les sacs ne soient pas trop lourds, juste l'essentiel.

PLAN MONTAGNE : AUTORISATION DE PARTICIPATION

Je soussigné (e), NOM _____ Prénom _____

Responsable légal de l'enfant : NOM _____ Prénom _____

Date de naissance de l'enfant : _____

L'autorise à participer à la sortie en montagne sur 2 jours avec une nuitée en refuge, organisée par le collège de Boigne.

Une participation des familles est demandée de 15 euros

Je certifie que mon enfant est couvert pour les sorties et voyages scolaires par une assurance responsabilité civile et risques corporels auprès de :

Compagnie : _____ N° de police : _____

J'autorise les accompagnateurs à prendre toutes les dispositions qu'exigerait la santé ou la sécurité de mon enfant, y compris en cas de nécessité d'intervention chirurgicale.

À _____

Le _____

Signature(s) du(es) responsable(s) légal(aux) :

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

En cas d'urgence, prévenir :

NOM _____ N° de téléphone : _____

Éléments à prendre en considération concernant l'état de santé de l'enfant (allergies, contre-indications)

Autres éléments à signaler (médicaments, traitements en cours ...)

Régime alimentaire particulier :

☐ végétarien ☐ sans porc ☐ autre (à préciser _____)

Règlement de la participation financière :

☐ par chèque ☐ en espèces dans une enveloppe nominative ☐ non remis

Si vous rencontrez des problèmes d'ordre financier pour le matériel (sac à dos par exemple) ou pour régler la participation, vous pouvez vous rapprocher de Mme RIMAJOU ou du service intendance.